

Rapport sur la responsabilité en matière d'agrément - 2021

Septembre 2021

Les questions concernant le contenu du présent rapport doivent être envoyées à :

Elise Guest
Conseillère du programme d'agrément
Ingénieurs Canada
elise.guest@engineerscanada.ca
613.232.2474 Ext. 260

Résumé

Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément a été créé par le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG) en février 2019 en réponse au désir du conseil d'Ingénieurs Canada de fournir aux parties prenantes un système d'agrément solide et fondé sur des données probantes, conçu pour reconnaître et corriger les faiblesses d'une manière basée sur les données et les faits. Le premier cycle de collecte de données a duré de juin 2020 à mai 2021, et ce rapport contient un aperçu de ces conclusions et des observations et recommandations ultérieures du Comité sur la responsabilité en matière d'agrément.

En raison de la pandémie mondiale de COVID-19, la collecte de données pour ce premier rapport était limitée. À ce titre, de nombreux indicateurs et paramètres nécessiteront un suivi supplémentaire pour déterminer quelles actions peuvent et doivent être prises pour répondre aux préoccupations des parties prenantes. Indépendamment de cette limitation, le comité sur la responsabilité en matière d'agrément estime qu'il peut faire plusieurs recommandations pour améliorer le système d'agrément, car les données recueillies au cours de ce cycle confirment les commentaires que le BCAPG a reçus de diverses parties prenantes dans le passé.

Dans ce rapport, le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément fait plusieurs recommandations au BCAPG, au comité des politiques et des procédures et au secrétariat du BCAPG concernant les besoins de communication et de formation, les messages destinés aux parties prenantes du système d'agrément pour clarifier les intentions et les objectifs, ainsi que le flux de travail et la planification des produits et processus du BCAPG. En plus de ces questions spécifiques, le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément recommande la surveillance constante pour la majorité des mesures.

Table des matières

Résumé	i
Table des matières.....	1
Introduction	2
Sommaire des indicateurs.....	5
Conclusions et recommandations.....	6
Annexe A – Exemples de formulaires de rétroaction	8
Annexe B – Bref tableau des indicateurs et des résultats	9
Annexe C – Résumé des résultats de l’enquête sur la responsabilité en matière d’agrément : 2020-2021	50
Résultat 1 : Le système d’agrément indique aux organismes de réglementation du génie les programmes qui donnent la formation universitaire requise.	50
Résultat 2 : Le système d’agrément atteste que la formation offerte répond aux exigences d’obtention du permis d’exercice au Canada.	50
Résultat 3 : Le système d’agrément fait la promotion de la qualité et assure des normes de programme minimales au Canada.	50
Résultat 4 : Le système d’agrément facilite la mobilité des diplômés à l’étranger.	51
Résultat 5 : Le système d’agrément est transparent.	51
Résultat 6 : Le système d’agrément suscite la confiance.	53
Résultat 7 : Le système d’agrément est efficace.	54
Questions ouvertes	56

Introduction

Contexte du programme de responsabilité en matière d'agrément

Ces dernières années, le conseil d'administration, les organismes de réglementation et les établissements d'enseignement supérieur ont demandé au Bureau canadien d'agrément des programmes en génie (BCAPG) de faire preuve d'une plus grande transparence. Certaines parties prenantes ont parfois fait remarquer que le travail du Bureau d'agrément est un processus opaque, compliqué et impénétrable, où il y a des surprises et où les décisions autonomes sont monnaie courante. Compte tenu de cette situation, le conseil d'Ingénieurs Canada a demandé la mise en place d'un système d'agrément robuste, fondé sur des preuves et conçu pour reconnaître et corriger les faiblesses d'une manière axée sur les données et les faits, allant jusqu'à faire de la responsabilité en matière d'agrément une priorité stratégique du [Plan stratégique 2019-2021 d'Ingénieurs Canada](#). Dans le cadre de cette priorité stratégique, le Bureau d'agrément est chargé de fournir aux parties prenantes de l'agrément un processus de mesure du rendement annuel et documenté, de meilleures communications, des processus d'amélioration continue documentés et une plus grande transparence.

Pour répondre à l'appel du conseil, le Bureau d'agrément a mis sur pied le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément (CRA) en février 2019. Au moment de la rédaction du présent rapport, ce comité est composé des membres suivants :

- Ray Gosine, Ph.D., FCAE, FEC, P.Eng. (président)
- Suzelle Barrington, FIC, PhD, ing. agr.
- Pemberton Cyrus, PhD, PEng, FEC
- Tim Joseph, Ph.D., P.Eng., FCIM
- Suzanne Kresta, PhD, P.Eng., FEC
- Matthew Oliver, CD, M.Div., P.Eng (APEGA)

Pierre G. Lafleur, ing., FIC, FACG, a représenté le Comité des politiques et des procédures au Comité sur la responsabilité en matière d'agrément de 2019 à 2020 et a joué un rôle déterminant dans ses premiers travaux.

Cycle de collecte de données 2021

Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément est chargé d'évaluer en continu la transparence et l'efficacité du système d'agrément. En 2019 et 2020, les membres ont collaboré avec les parties prenantes de l'agrément pour créer un processus de mesure annuel et documenté, dont les résultats devaient être déclarés chaque année. La [Stratégie d'évaluation de la responsabilité en matière d'agrément](#) a été approuvée par le Bureau d'agrément en juin 2020 pour mise en œuvre immédiate. Ce rapport présente la première série de résultats dans le cadre de ces efforts.

Le premier cycle de collecte des données a été lancé en 2020 et s'est terminé en mars 2021. Les groupes suivants ont été invités à remplir des formulaires de rétroactions (des exemples de formulaires figurent dans l'annexe A du présent rapport) :

- 13 EES, représentant 51 programmes, qui ont reçu une décision d'agrément en juin 2020;
- Les 12 organismes de réglementation du génie provinciaux/territoriaux;
- 4 EES, représentant 4 programmes, qui ont reçu une visite d'agrément dans le cycle 2020-2021;

- Membres des équipes de visiteurs du cycle 2020-2021 (présidents et vice-présidents des équipes de visiteurs, visiteurs de programme et visiteurs généraux);
- Leaders étudiants des établissements qui ont fait l'objet de visites au cours du cycle 2020-2021.

La pandémie de COVID-19 a eu une incidence sur le travail du Comité sur la responsabilité en matière d'agrément de deux manières distinctes pour ce cycle de collecte de données :

1. Le secrétariat du BCAPG a tardé à recevoir les résultats, et les taux de réponse étaient faibles. Nous comprenons que le redéploiement des ressources pour répondre à la transition de l'apprentissage en personne à l'apprentissage en ligne a conduit certains intervenants à manquer les dates limites de soumission.
2. En mai 2021, le conseil d'Ingénieurs Canada a accepté la suggestion du BCAPG de reporter le cycle d'agrément de 2020-2021 et a accordé une prolongation ponctuelle du cycle d'agrément d'un an à tous les programmes ayant reçu une décision d'agrément favorable avant le 5 juin 2020. Ont été exclus de ces motions les nouveaux programmes qui devaient être agréés en 2021 pour leur première cohorte de diplômés. Ainsi, trois nouveaux programmes ayant fait l'objet d'une visite d'agrément virtuelle (et un programme existant dont la visite était initialement prévue pour mars 2020) ont été sondés en tant que groupe de parties prenantes « EES après la visite ». Ce groupe était beaucoup plus petit que prévu, ce qui a eu une incidence sur l'ensemble des données pour 2021.

Comment lire le rapport sommaire de la responsabilité en matière d'agrément 2021

Le rapport de 2021 est divisé en deux parties :

1. Le rapport sur la responsabilité en matière d'agrément 2021 : Le document Excel contient une analyse quantitative des résultats de l'enquête auprès des parties prenantes. Le bref tableau est inclus dans l'annexe B de ce rapport. Le tableau complet est disponible sur demande pour les membres du BCAPG.
2. Le rapport sommaire de la responsabilité en matière d'agrément 2021 : Ce document contient le résumé du Comité sur la responsabilité en matière d'agrément, des résultats quantitatifs et qualitatifs des enquêtes auprès des parties prenantes, et ses « prochaines étapes » recommandées pour chaque indicateur, le cas échéant.

Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément recommande aux lecteurs de commencer par le document Excel et d'utiliser le rapport de synthèse pour enrichir leur lecture des statistiques rapportées dans le tableau de bord.

Il y a plusieurs considérations que le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément aimerait que les lecteurs gardent à l'esprit lors de l'examen des conclusions de 2021 :

- Il est important de noter que les intervenants interrogés qui ont participé au cycle d'agrément 2020-2021 n'ont représenté que quatre (4) visites de nouveaux programmes. De ce fait, la taille de l'échantillon était petite pour la collecte de données auprès des EES après la visite, des présidents d'équipes de visiteurs, des vice-présidents d'équipes de visiteurs, des visiteurs de programme, des visiteurs généraux et des étudiants, ce qui peut signifier que les données présentées ici ne sont pas entièrement représentatives des impressions de parties prenantes en ce qui concerne le système d'agrément du BCAPG.
- Les seuils initiaux pour les cotes à *risque/préoccupant/atteint* ont été fixés pour être délibérément sensibles; des modifications pourraient être nécessaires à l'avenir. Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément ne recommande pas de modifications pour l'instant, mais il réexaminera la question une fois qu'un ensemble complet de données aura été collecté

et analysé. De plus, en raison de la petite taille de l'échantillon pour cette itération du rapport, un seul répondant a souvent suffi pour faire passer un indicateur dans la catégorie « préoccupant/à risque ».

- Au fur et à mesure que les parties prenantes surveillent les progrès au moyen des rapports du Comité sur la responsabilité en matière d'agrément, elles doivent être conscientes du calendrier requis pour les changements au sein du système d'agrément. Les changements apportés aux normes/politiques/procédures d'agrément n'auront probablement pas d'incidence sur les intervenants avant au moins de trois à cinq ans.
- En examinant les résultats du sondage, le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément n'a trouvé aucun commentaire surprenant pour les membres. Au contraire, tous les problèmes retenus par les parties prenantes ont été exprimés par le BCAPG de différentes manières au fil du temps. Ainsi, le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément estime que les conclusions détaillées dans le rapport sur la responsabilité en matière d'agrément 2021 valident le plan de travail actuel du BCAPG.

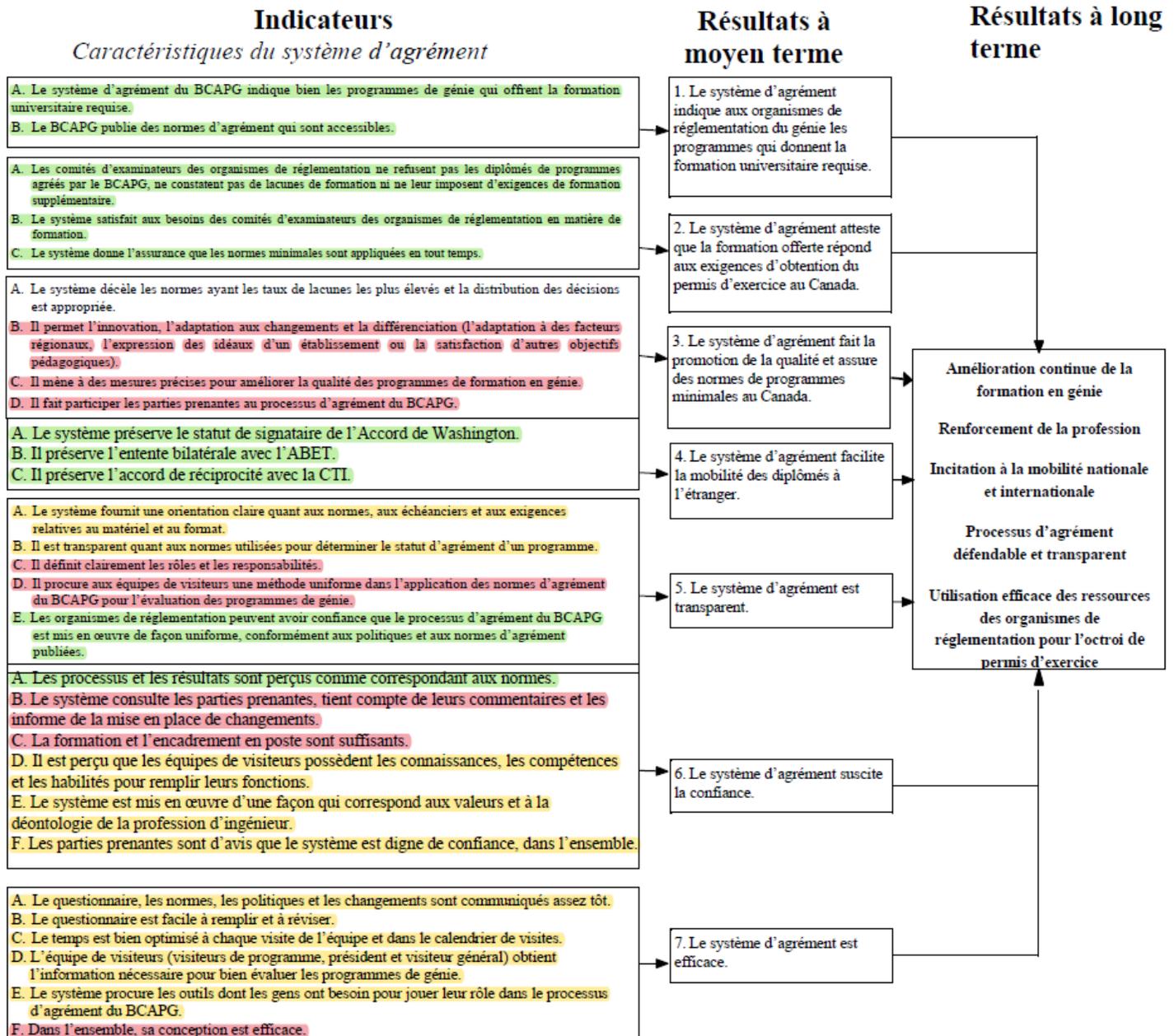
Prochaines étapes

En ce qui concerne les étapes à venir, le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément a indiqué au BCAPG, au Comité des politiques et des procédures ainsi qu'au personnel du secrétariat du BCAPG quels aspects devraient faire l'objet d'un suivi pour répondre aux conclusions du rapport. Les trois groupes examineront les conclusions du rapport et intégreront les initiatives nécessaires dans leurs plans de travail respectifs pour la ou les années à venir.

La collecte de données pour le rapport 2022 a commencé en juin 2021 et se poursuivra jusqu'en mars 2022. Les groupes d'intervenants qui n'ont pas été interrogés en 2021 en raison de problèmes de temps (le conseil d'Ingénieurs Canada et les membres du BCAPG) seront inclus dans le rapport 2022, les seuils qui n'ont pas été fixés en 2021 seront examinés au fur et à mesure que les tendances émergent dans les données, et l'ensemble de données devrait être plus robuste à mesure que le cycle de visites d'agrément régulier reprendra en 2021-2022. De plus, le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément se réunira plus tard en 2021 pour discuter des questions et des seuils de l'enquête, et pour décider des éventuels ajustements à apporter pour le déploiement au cours du cycle de collectes de données 2023.

Sommaire des indicateurs

Modèle logique du système d'agrément d'Ingénieurs Canada



Vert : toutes les mesures atteignent

Jaune : Au moins une mesure est préoccupante, aucun risque

Rouge : au moins une mesure est à risque

Un modèle logique de programme, comme présenté ci-dessus, est une représentation graphique des liens entre les activités et les résultats visés à court et à long terme d'un programme ou d'un service. Il illustre les possibles « chaînes » de causes et d'effets, et comprend habituellement les éléments suivants :

- les intrants exigés par le programme (p. ex., temps du personnel);
- les extrants immédiats attendus qui découlent du programme (p. ex., documents produits);
- les résultats désirés (p. ex., un système d'agrément digne de confiance);
- les indicateurs connexes (p. ex., consultation adéquate des parties prenantes au sujet des changements proposés).

Les modèles logiques de programme sont souvent utilisés dans le cadre d'une évaluation pour illustrer la logique sous-jacente d'un programme et des données probantes qui serviront à montrer que les résultats souhaités sont atteints. Ils sont également utilisés en tant qu'outils diagnostiques pour établir si un programme ou un service fonctionne de façon optimale et pour suggérer des possibilités d'amélioration.

Le modèle logique de programme créé pour le système d'agrément d'Ingénieurs Canada (ci-dessus) montre les liens entre les intrants d'agrément (ressources, activités) et les extrants, ainsi que les indicateurs associés aux sept résultats principaux. Le modèle logique de programme a également été mis à jour pour montrer quels indicateurs sont classés à risque, préoccupants, ou atteignant les objectifs du système d'agrément à la suite du cycle de mesure 2021. Les indicateurs surlignés en vert indiquent qu'aucune mesure n'a été classée comme préoccupante ou à risque; les indicateurs surlignés en jaune indiquent qu'au moins une mesure a été classée comme préoccupante, mais qu'aucun risque n'a été reconnu; et les indicateurs surlignés en rouge indiquent qu'au moins une mesure a été classée comme à risque.

Conclusions et recommandations

Bien que ce cycle de collectes de données ait présenté des défis en raison de la pandémie de COVID-19, qui a donné lieu à un ensemble de données plus petit que prévu, le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément se fie aux résultats détaillés dans ce rapport, car les données qualitatives et quantitatives reflètent les messages que les parties prenantes ont communiqués au BCAPG dans le passé. Cependant, avant de prendre des mesures définitives sur plusieurs indicateurs, le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément estime que davantage d'informations sont nécessaires pour comprendre les causes profondes des problèmes et, par conséquent, la majorité des indicateurs continueront d'être surveillés jusqu'à ce que des tendances puissent être décelées et que des plans pour y remédier puissent être mis au point. Malgré la taille réduite de l'échantillon, et compte tenu des messages cohérents reçus des parties prenantes à ce jour, le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément estime qu'il serait opportun de prendre certaines mesures à ce stade :

- Le Comité des politiques et des procédures, et le secrétariat du BCAPG devraient entreprendre un examen des mécanismes de communication en place afin de déterminer quand et à qui l'information devrait être communiquée pour être la plus efficace possible. (Indicateur 5.1b)
- Ajouter à la présentation PowerPoint de formation du président d'équipe de visiteurs le concept suivant : les visiteurs de programme sont responsables de l'application de leurs connaissances

spécialisées (propre à leur discipline) aux normes lors de l'évaluation d'un programme. (Indicateur 5.3a)

- Le Comité des politiques et des procédures devrait revoir la présentation PowerPoint de formation des présidents d'équipe afin de s'assurer que les étapes du processus décisionnel d'agrément du BCAPG sont claires. (Indicateur 5.4a)
- Le secrétariat du BCAPG devrait revoir et modifier ses communications existantes afin de mieux faire comprendre aux parties prenantes les étapes du processus décisionnel d'agrément du BCAPG. (Indicateur 5.4b)
- Le Comité des politiques et des procédures devrait envisager d'élaborer des notes d'information ou des organigrammes pour décrire le rôle de chaque partie prenante dans le processus d'agrément. (Indicateurs 5.5a, 5.5b et 5.5c)
- Sensibiliser les présidents des équipes de visiteurs à la nécessité de communiquer aux EES que chaque visite est un échantillonnage indépendant des activités du programme avec de nouveaux bénévoles, ce qui la dissocie dans une certaine mesure des visites précédentes. De ce fait, il est difficile d'assurer un haut niveau de cohérence entre les visites. (Indicateur 5.6)
- Le secrétariat du BCAPG devrait chercher des moyens d'améliorer la communication avec les EES sur la manière dont leur contribution aux consultations a été prise en compte. (Indicateur 6.3a)
- Informer les présidents d'équipes de visiteurs que les visiteurs généraux estiment que leurs rétroactions n'ont pas été correctement prises en compte dans le processus de consultation, et qu'ils ne se sont pas sentis suffisamment informés lorsque des changements ont été mis en œuvre. (Indicateur 6.3b)
- Le Comité des politiques et des procédures devrait examiner la meilleure façon d'utiliser la réunion préalable à la visite de février entre les responsables du programme et les présidents d'équipe pour améliorer la formation sur la façon dont les responsables du programme peuvent remplir leur rôle dans le processus d'agrément. (Indicateur 6.4)
- Le Comité des politiques et des procédures devrait envisager d'améliorer le processus pour orienter les nouveaux visiteurs de programme. (Indicateur 6.6)
- Le Comité des politiques et des procédures devrait envisager d'améliorer le processus de formation des équipes de visiteurs afin d'améliorer la cohérence et la clarté en respectant l'approche adoptée par les équipes de visiteurs pour évaluer la norme 3.5.1.2d : services de consultation et d'orientation non pédagogiques. (Indicateur 6.8)
- Le Comité des politiques et des procédures devrait envisager d'améliorer la communication sur les attentes des EES et l'efficacité du calendrier de publication. (Indicateurs 7.1, 7.2 et 7.3)
- Le Comité des politiques et des procédures devrait envisager des moyens de clarifier la documentation du BCAPG, en particulier le questionnaire et les outils nécessaires aux EES pour remplir leur rôle dans le processus d'agrément. (Indicateurs 7.4 et 7.5, 7.10b)
- Le BCAPG dans son ensemble devrait continuer à surveiller les indicateurs liés à la valeur du processus d'agrément du BCAPG pour les EES afin de comprendre si ou comment les avantages de l'agrément justifient les coûts pour la profession et les EES. (Indicateur 7.11)

Les membres du Comité sur la responsabilité en matière d'agrément souhaitent remercier les parties prenantes qui ont participé à ce premier cycle de collectes de données et attendent avec intérêt de travailler ensemble pour affiner davantage les activités du système d'agrément.

Annexe A – Exemples de formulaires de rétroaction

Les formulaires de rétroaction sont distribués aux parties prenantes à des moments précis du cycle d'agrément. Pour obtenir un échantillon des formulaires de rétroaction, veuillez consulter le site Web d'Ingénieurs Canada :

- Organismes de réglementation ([exemple de sondage](#))
- Membres des équipes de visiteurs (chaque visiteur reçoit des questions qui s'appliquent à son rôle) (exemple de sondage : [Président d'équipe de visiteurs](#), [Vice-président d'équipe de visiteurs](#), [Visiteur de programme](#), [Visiteur général](#))
- Membres du Bureau d'agrément ([exemple de sondage](#))
- Membres du conseil d'Ingénieurs Canada ([exemple de sondage](#))
- Personnel d'Ingénieurs Canada ([exemple de sondage](#))
- Doyens ou autres responsables des établissements d'enseignement (après une visite ou une décision) (exemple de sondage : [après une visite](#), [après une décision](#))
- Leaders étudiants des établissements visités ([exemple de sondage](#))

Les données recueillies à l'aide de ces sondages sont anonymisées, sauf pour ce qui est du rôle du répondant, et fournissent un aperçu éclairant du fonctionnement du système d'agrément et de la façon dont il peut être amélioré.

Annexe B – Bref tableau des indicateurs et des résultats

Tableau de bord de la responsabilité du BCAPG (révision de juin 2020 à avril 2021)				
Résultat	Indicateurs : Le système d'agrément du BCAPG...	Résultats (vert [Atteint]) = les résultats sont inclus dans le rapport d'évaluation annuel avec des commentaires disponibles dans les rapports annexés; jaune (Préoccupant) = marqué pour une discussion approfondie à l'ordre du jour de la réunion du Comité sur la responsabilité en matière d'agrément (CRA), incluant les commentaires dans le rapport annuel, réponse requise par le CRA au BCAPG pour action; rouge (À risque) = alerter la gestionnaire de l'agrément, qui décidera s'il faut convoquer une réunion spécifique du CRA ou du BCAPG, présenter les résultats et tout commentaire pour une discussion approfondie (rechercher les informations).	Discussion (considérations contextuelles)	
1. Le système d'agrément indique aux organismes de réglementation du génie les	A. 1. Indique bien les programmes d'études en génie qui offrent la formation universitaire requise	1.1 Atteint — Tous les organismes de réglementation qui ont répondu (4/4) sont d'accord.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Recommandations (du CRA) : Continuer de faire un suivi.
		1.1 Atteint — Tous les visiteurs généraux (3/3) sont d'accord.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	

programmes qui donnent la formation universitaire requise.	pour l'obtention du permis d'exercice.	1.1 Atteint — Tous les EES (3/3) sont d'accord.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
		1.2 Atteint – Le BCAPG a publié la liste des programmes de génie agréés.		Aucune action n'est requise.
	B. A des normes publiées par le BCAPG qui sont suffisamment accessibles.	1.3 Atteint – Le BCAPG publie des normes.		Aucune action n'est requise.
		1.4 Atteint — Tous les organismes de réglementation qui ont répondu (4/4) indiquent un accès suffisant.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
		1.4 Atteint — Tous les visiteurs généraux (3/3) indiquent un accès suffisant.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
		1.4 Atteint — Tous les EES, après la visite (3/3), indiquent un accès suffisant.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
		1.4 Atteint — Tous les présidents d'équipe de visiteurs (3/3) indiquent un accès suffisant.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
		1.4 Atteint — Tous les vice-présidents d'équipe de visiteurs (3/3) indiquent un accès suffisant.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
		1.4 Atteint — Tous les visiteurs de programme (3/3) indiquent un accès suffisant.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
		1.4 Atteint — Tous les leaders étudiants (4/4) des EES (par l'intermédiaire du doyen ou de la doyenne)	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.

2. Le système d'agrément atteste que la formation offerte répond aux exigences d'obtention du permis d'exercice au Canada.	A. Les comités d'examineurs des organismes de réglementation ne refusent pas les diplômés de programmes agréés par le BCAPG, ne constatent pas de lacunes, ni ne leur imposent d'exigences de formation supplémentaires sur la base de leurs titres de compétences.	2.1 Atteint — Aucun (4/4) des organismes de réglementation qui ont répondu n'a imposé des exigences de formation supplémentaire, constaté des lacunes de formation ou refusé le permis d'exercice à des diplômés de programmes agréés par le BCAPG sur la base de leurs titres de compétences.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	B. Répond aux besoins des comités d'examineurs des organismes de réglementation en matière de formation.	2.2 Atteint — Pour tous (4/4) les organismes de réglementation ayant répondu, le processus d'agrément a répondu à leurs besoins pour déterminer la formation exigée pour l'obtention du permis d'exercice.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	C. Donne l'assurance que les normes minimales sont appliquées de façon uniforme.	2.3 Atteint — Tous (4/4) les organismes de réglementation ayant répondu avaient une confiance suffisante dans l'application uniforme des normes minimales.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
3. Le système d'agrément fait la promotion de	A. A une distribution appropriée des décisions et décèle les normes ayant des	3.1 Seuil à déterminer — Au cours du dernier cycle, les normes présentant des lacunes étaient...		Le CRA attendra qu'au moins un autre cycle de collecte de données ait été effectué avant de fixer un seuil.

la qualité et assure des normes de programmes minimales au Canada.	taux de lacunes plus élevés.	3.2 Seuil à déterminer — Au cours du dernier cycle, les normes suivantes présentent le nombre le plus élevé de préoccupations, de faiblesses et de lacunes...		Le CRA attendra qu'au moins un autre cycle de collecte de données ait été effectué avant de fixer un seuil.
	B. Permet l'innovation, l'adaptation aux changements et la différenciation (l'adaptation à des facteurs régionaux, l'expression des idéaux de leur établissement ou la satisfaction d'autres objectifs pédagogiques).	3.3 À risque (plus il est élevé, moins il est efficace) — 33 % (oui) des EES après la visite ont convenu que le processus d'agrément du BCAPG constituait un obstacle à l'innovation et à l'adaptation aux changements des programmes de formation en génie.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
		3.3 Préoccupant (plus il est élevé, moins il est efficace) — 12 % (oui) des EES après la décision ont convenu que le processus d'agrément du BCAPG constituait un obstacle à l'innovation et à l'adaptation aux changements des programmes de formation en génie.	Ce résultat est conforme aux messages que le BCAPG a entendus de la part des EES dans le passé et, à ce titre, plusieurs initiatives en cours sont en place pour répondre aux préoccupations des EES (c.-à-d. le développement de Tandem, la révision de la documentation requise pour les visites, les discussions sur les mesures des intrants du programme d'études).	Continuer de faire un suivi.
		3.4 Préoccupant — Les EES évaluent après la visite la mesure dans laquelle le processus d'agrément du BCAPG permet la différenciation de votre programme de formation en génie comme suit : 66 % le permet suffisamment; 33 % le	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.

	permet partiellement; % ne le permet pas.		
C. 5. Entraîne des mesures précises pour améliorer la qualité des programmes de génie.	3.5 À risque — Les EES évaluent après la visite dans quelle mesure le processus d'agrément du BCAPG mène à des actions spécifiques pour améliorer la qualité du programme de formation en génie : 33 % oui; 33 % partiellement; 33 % non.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	3.5 À risque — Les EES évaluent après la décision dans quelle mesure le processus d'agrément du BCAPG mène à des actions spécifiques pour améliorer la qualité du programme de formation en génie : 50 % oui; 38 % partiellement; 12 % non.	Bien que les membres du CRA soient préoccupés par les résultats de cette mesure, les répondants n'ont pas fourni suffisamment d'informations pour comprendre comment y remédier. Le CRA invite les EES qui ont répondu « non » à cette question à lui faire part de leurs commentaires.	Continuer de faire un suivi et inviter les répondants à fournir à l'avenir d'autres commentaires.
D. Fait participer les parties prenantes au processus d'agrément du BCAPG.	3.6a Atteint — 100 % (oui) des visiteurs de programme ont indiqué que les étudiants ont eu l'occasion de fournir des commentaires sur le programme de formation en génie dans le cadre du processus d'agrément du BCAPG; +E25	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.

	3.6a Atteint — 100 % (oui) des présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué que les étudiants avaient eu l'occasion de fournir des commentaires sur le programme de formation en génie dans le cadre du processus d'agrément du BCAPG;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	3.6a Atteint — 100 % (oui) des vice-présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué que les étudiants avaient eu l'occasion de fournir des commentaires sur le programme de formation en génie dans le cadre du processus d'agrément du BCAPG;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	3.6a Atteint — 80 % (oui) des visiteurs généraux ont indiqué que les étudiants ont eu l'occasion de fournir des commentaires sur le programme de formation en génie dans le cadre du processus d'agrément du BCAPG;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	3.6b Atteint — 100 % (oui) des leaders étudiants de l'EES ont indiqué que les étudiants avaient eu l'occasion de fournir des commentaires sur le programme de formation en génie dans le cadre du	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.

	processus d'agrément du BCAPG;		
	<p>3.7a À risque — 66 % des présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué que (a) les doyens, (b) les organismes de réglementation, (c) les étudiants, (d) les parties prenantes externes de l'EES, y compris les employeurs, (e) le corps professoral, (f) le personnel, y compris les services aux étudiants, (g) l'administration étaient très engagés, à l'exception des cadres supérieurs.</p> <p>Modéré : étudiants, parties prenantes externes</p> <p>Non : personnes d'autres facultés, parties prenantes externes</p>	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	3.7a Préoccupant — 0 % des vice-présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué que (a) les	Les répondants ont indiqué que les parties prenantes suivantes avaient beaucoup participé au processus d'agrément : doyens, organismes de	Continuer de faire un suivi et revoir les questions du sondage et le rapport des résultats pour les cycles suivants.

	<p>doyens, (b) les organismes de réglementation, (c) les étudiants, (d) les parties prenantes externes de l'EES, y compris les employeurs, (e) le corps professoral, (f) le personnel, y compris les services aux étudiants, (g) l'administration étaient très engagés, à l'exception des cadres supérieurs.</p>	<p>réglementation, corps professoral.</p> <p>Les répondants ont indiqué que les parties prenantes suivantes avaient énormément participé au processus d'agrément : Doyens, corps professoral</p> <p>Les répondants ont indiqué que les parties prenantes suivantes avaient moyennement participé au processus : étudiants, personnel, cadres supérieurs, personnes d'autres facultés, parties prenantes externes.</p> <p>Les répondants ont indiqué qu'aucune des parties prenantes n'avait pas participé.</p> <p>Le Comité estime que les résultats de cette question font ressortir la nécessité de réexaminer la manière dont les données sont collectées et communiquées; bien que la mesure soit identifiée comme un risque, les réponses liées aux divers groupes de parties prenantes peuvent être mieux considérées si elles sont évaluées séparément.</p>	
	<p>3.7b À risque — 0 % des EES après la visite ont indiqué que (a) les doyens, (b) les organismes de réglementation, (c) les étudiants, (d) les parties prenantes externes des EES, y compris les employeurs, (e) le corps professoral, (f) le personnel, y compris les services</p>	<p>Les répondants ont indiqué que les parties prenantes suivantes avaient grandement participé au processus d'agrément : doyens, organismes de réglementation, corps professoral.</p> <p>Les répondants ont indiqué que les parties prenantes suivantes avaient moyennement participé au processus : étudiants, personnel, cadres supérieurs, personnes d'autres facultés,</p>	<p>Continuer de faire un suivi et revoir les questions du sondage et le rapport des résultats pour les cycles suivants.</p>

	<p>aux étudiants, (g) l'administration étaient très engagés, à l'exception des cadres supérieurs.</p>	<p>parties prenantes externes.</p> <p>Les répondants ont indiqué que les parties prenantes suivantes n'avaient pas participé au processus : personnes d'autres facultés, parties prenantes externes.</p> <p>Le Comité estime que les résultats de cette question font ressortir la nécessité de réexaminer la manière dont les données sont collectées et communiquées; bien que la mesure soit identifiée comme un risque, les réponses liées aux divers groupes de parties prenantes peuvent être mieux considérées si elles sont évaluées séparément</p>	
	<p>3.7c Atteint — Les leaders étudiants de l'EES ont indiqué que les étudiants étaient très engagés (100 %), moyennement engagés (0 %), pas engagés (0 %), inconnus (0 %) dans le processus d'agrément du BCAPG.</p>	<p>En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.</p>	<p>Continuer de faire un suivi.</p>
	<p>3.8 Seuil à déterminer — Trois (3) employés et bénévoles d'organismes de réglementation (représentant leur organisme) ont effectué des visites (en tant qu'observateurs ou visiteurs généraux.</p>		<p>Le CRA attendra qu'au moins un autre cycle de collecte de données ait été effectué avant de fixer un seuil.</p>

		<p>3.9 Seuil à déterminer — nombre d'employés et de bénévoles d'organismes de réglementation (représentant leur organisme) qui ont participé à des réunions du BCAPG.</p> <p>Juin 2020 : 4</p> <p>Sept. 2020 : 3</p> <p>Févr. 2021 : 7</p>		<p>Le CRA attendra qu'au moins un autre cycle de collecte de données ait été effectué avant de fixer un seuil.</p>
		<p>3.10a Atteint — Tous les organismes de réglementation indiquent que les représentants qui ont pris part au processus d'agrément du BCAPG (participation à des visites ou à des réunions du BCAPG) font confiance au processus.</p>	<p>En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.</p>	<p>Continuer de faire un suivi.</p>
		<p>3.10b Atteint — 100 % des visiteurs généraux font confiance au processus.</p>	<p>En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.</p>	<p>Continuer de faire un suivi.</p>
<p>4. Le système d'agrément facilite la mobilité des diplômés à l'étranger.</p>	<p>Maintien du statut de membre signataire de l'Accord de Washington</p>	<p>4.1 Atteint - Ingénieurs Canada est signataire de l'Accord de Washington.</p>		<p>Aucune action n'est requise.</p>
	<p>B. Maintien de l'entente bilatérale avec l'ABET</p>	<p>4.2 Atteint - Ingénieurs Canada a conclu une entente bilatérale avec l'ABET.</p>		<p>Aucune action n'est requise</p>

	C. Maintien de l'entente bilatérale avec la CTI	4.3 Atteint - Ingénieurs Canada a conclu une entente bilatérale avec la CTI.		Aucune action n'est requise.
5. Le système d'agrément est transparent.	A. A des délais transparents, des exigences transparentes en matière de documentation et de format, et des conseils transparents sur les normes.	5.1 Atteint — Les EES après la visite ont jugé que les délais du processus d'agrément du BCAPG étaient clairs : 100 % (oui), 0 % (partiellement) et 0 % (non);	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
		5.1a Atteint — Les visiteurs de programme ont jugé que les délais du processus d'agrément du BCAPG étaient clairs à 100 % (oui), 0 % (partiellement) et 0 % (non);	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
		5.1a Atteint — Les présidents des équipes de visiteurs ont jugé que les délais du processus d'agrément du BCAPG étaient clairs à 100 % (oui), 0 % (partiellement) et 0 % (non);	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
		5.1a Atteint — Les vice-présidents d'équipe de visiteurs ont estimé que les délais du processus d'agrément du BCAPG étaient clairs à 100 % (oui), 0 % (partiellement) et 0 % (non);	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
		5.1a Atteint — Les visiteurs généraux ont jugé que les délais du processus d'agrément du BCAPG étaient clairs à 100 % (oui), 0 % (partiellement) et 0 % (non);	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.

	<p>5.1a Non mesuré pour 2020-2021 — Les membres du BCAPG ont jugé que les délais du processus d'agrément du BCAPG étaient clairs.</p>		<p>Des plans sont en place pour sonder ce groupe de parties prenantes dans le cadre du prochain cycle de rapport.</p>
	<p>5.1b Préoccupant — Le personnel d'IC a jugé que les délais du processus d'agrément du BCAPG étaient clairs, d'après ses interactions avec les parties prenantes du système d'agrément : 75 % (oui), 25 % (partiellement) et 0 % (non).</p>		<p>Le Comité des politiques et des procédures, et le secrétariat du BCAPG devraient entreprendre un examen des mécanismes de communication en place afin de déceler quand et à qui les informations devraient être communiquées pour être les plus efficaces.</p>
	<p>5.2a Atteint — Les EES après la visite ont évalué les exigences du BCAPG en matière de transparence des documents que les EES préparent pour l'équipe de visiteurs : claires à 100 % (oui), 0 % (partiellement) et 0 % (non).</p>	<p>En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.</p>	<p>Continuer de faire un suivi.</p>
	<p>5.2a Préoccupant – Les visiteurs de programme ont évalué les exigences du BCAPG en matière de transparence des documents que les EES préparent pour l'équipe de visiteurs : claires à 75 % (oui), 25 % (partiellement), et 0 % (non).</p>	<p>Le CRA note que les efforts du Groupe de travail sur la documentation requise sont liés à ces mesures et répondront aux préoccupations soulevées par les parties prenantes.</p>	<p>Continuer de faire un suivi.</p>

	<p>5.2a Atteint — Les présidents d'équipe de visiteurs ont évalué les exigences du BCAPG en matière de transparence des documents que les EES préparent pour l'équipe de visiteurs : claires à 100 % (oui), 0 % (partiellement), et 0 % (non);</p>	<p>En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.</p>	<p>Continuer de faire un suivi.</p>
	<p>5.2a Préoccupant — Les vice-présidents d'équipe de visiteurs ont évalué les exigences du BCAPG en matière de transparence des documents que les EES préparent pour l'équipe de visiteurs : claires à 33 % (oui), 66 % (partiellement), et 0 % (non).</p>	<p>Le Comité fait observer que les efforts du Groupe de travail sur la documentation requise portent sur ces mesures et qu'ils répondront aux préoccupations soulevées par les parties prenantes.</p>	<p>Continuer de faire un suivi.</p>
	<p>5.2a Atteint — Les visiteurs généraux ont évalué les exigences du BCAPG en matière de transparence des documents que les EES préparent pour l'équipe de visiteurs : claires à 100 % (oui), 0 % (partiellement), et 0 % (non);</p>	<p>En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.</p>	<p>Continuer de faire un suivi.</p>
	<p>5.2a Non mesuré pour 2020-2021 — Les membres du BCAPG ont évalué les exigences du BCAPG concernant la transparence des documents que les EES préparent pour l'équipe de visite.</p>		<p>Des plans sont en place pour sonder ce groupe de parties prenantes dans le cadre du prochain cycle de rapport.</p>

	5.2b Préoccupant — Le personnel d'IC a évalué les exigences du BCAPG en matière de transparence des documents que les EES préparent pour l'équipe de visiteurs : claires à 50 % (oui), 50 % (partiellement), et 0 % (non).	Le Comité fait observer que les efforts du Groupe de travail sur la documentation requise portent sur ces mesures et qu'ils répondront aux préoccupations soulevées par les parties prenantes.	Continuer de faire un suivi.
	5.3a Atteint — Les EES après la visite ont jugé que les normes utilisées dans le processus d'agrément du BCAPG étaient transparentes : claires à 100 % (oui), 0 % (partiellement) et 0 % (non).	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	5.3a Préoccupant — Les visiteurs de programme ont jugé que les normes utilisées dans le processus d'agrément du BCAPG étaient transparentes : claires à 75 % (oui), 25 % (partiellement), et 0 % (non).	Le CRA note qu'un répondant a indiqué qu'il cherchait des normes propres à une discipline, ce qui n'est pas l'intention du système d'agrément du BCAPG (fournir un agrément propre à une discipline). Cette demande illustre un domaine possible où une formation ou une communication est nécessaire pour clarifier l'intention du système d'agrément.	Continuer de faire un suivi et ajouter à la présentation PowerPoint de la formation du président d'équipe le concept suivant : les visiteurs du programme sont chargés d'appliquer leurs connaissances spécialisées aux normes lors de l'évaluation d'un programme.
	5.3a Atteint — Les présidents d'équipe de visiteurs ont jugé que les normes utilisées dans le processus d'agrément du BCAPG étaient transparentes : claires à 100 % (oui), 0 % (partiellement) et 0 % (non);	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.

	<p>5.3a Atteint — Les vice-présidents d'équipe de visiteurs ont jugé que les normes utilisées dans le processus d'agrément du BCAPG étaient transparentes : clairs à 100 % (oui), 0 % (partiellement) et 0 % (non).</p>	<p>En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.</p>	<p>Continuer de faire un suivi.</p>
	<p>5.3a Atteint — Les visiteurs généraux ont jugé que les normes utilisées dans le processus d'agrément du BCAPG étaient transparentes : clairs à 100 % (oui), 0 % (partiellement) et 0 % (non);</p>	<p>En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.</p>	<p>Continuer de faire un suivi.</p>
	<p>5.3a Non mesuré pour 2020-2021 — Les membres du BCAPG ont jugé que les normes utilisées dans le processus d'agrément du BCAPG étaient transparentes.</p>		<p>Des plans sont en place pour sonder ce groupe de parties prenantes dans le cadre du prochain cycle de rapport.</p>
	<p>5.3b Préoccupant — Le personnel d'IC a jugé que les normes utilisées dans le processus d'agrément du BCAPG, sur la base de leurs interactions avec les parties prenantes du système d'agrément, étaient transparentes : clairs à 50 % (oui), 50 % (partiellement) et 0 % (non).</p>	<p>Le CRA note que les répondants ont signalé des problèmes de clarté, et non de transparence, dans leurs commentaires sur cette question.</p>	<p>Continuer de faire un suivi.</p>

B. A un processus transparent pour les décisions d'agrément.	5.4a Atteint — 100 % des EES après la visite ont indiqué qu'ils pouvaient décrire les étapes du processus de décision du BCAPG pour le statut d'agrément;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	5.4a Atteint — 100 % des EES après la décision ont indiqué qu'ils pouvaient décrire les étapes du processus décisionnel du BCAPG pour le statut d'agrément;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	5.4a Préoccupant — 75 % des visiteurs de programme ont indiqué qu'ils pouvaient décrire les étapes du processus décisionnel du BCAPG concernant le statut d'agrément;		Le Comité des politiques et des procédures devrait examiner le jeu de diapositives PowerPoint sur la formation des présidents d'équipe pour s'assurer que les étapes du processus décisionnel du BCAPG quant au statut d'agrément sont claires.
	5.4a Atteint — 100 % des présidents des équipes de visiteurs ont indiqué qu'ils pouvaient décrire les étapes du processus décisionnel du BCAPG concernant le statut d'agrément;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	5.4a Atteint — 100 % des vice-présidents des équipes de visiteurs ont indiqué qu'ils pouvaient décrire les étapes du processus décisionnel du BCAPG concernant le statut d'agrément;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.

	5.4a Préoccupant — 66 % des visiteurs généraux ont indiqué qu'ils pouvaient décrire les étapes du processus décisionnel du BCAPG concernant le statut d'agrément;		Le Comité des politiques et des procédures devrait examiner le jeu de diapositives PowerPoint sur la formation des présidents d'équipe pour s'assurer que les étapes du processus décisionnel du BCAPG quant au statut d'agrément sont claires.
	5.4a Non mesuré pour 2020-2021 — Les membres du BCAPG ont indiqué qu'ils pouvaient décrire les étapes du processus décisionnel du BCAPG pour le statut d'agrément;		Des plans sont en place pour sonder ce groupe de parties prenantes dans le cadre du prochain cycle de rapport.
	5.4b Préoccupant — 25 % du personnel de l'IC a indiqué que les intervenants du système d'agrément du BCAPG pourraient décrire les étapes du processus de prise de décision du BCAPG concernant le statut d'agrément;		Le secrétariat du BCAPG devrait revoir et modifier ses communications existantes afin de mieux faire comprendre aux parties prenantes les étapes du processus décisionnel du BCAPG concernant le statut d'agrément.
C. A clairement décrit les rôles et les responsabilités.	5.5a À risque — Voir la matrice en F69 - L76. (Par exemple, si on le leur demandait, au moins 80 % de chaque groupe (organismes de réglementation, EES après la visite, visiteurs de programme, président d'équipe de visiteurs, vice-président d'équipe de visiteurs, visiteur général, BCAPG, personnel d'IC) pourrait décrire les rôles et les	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi, et le Comité des politiques et des procédures devrait envisager d'élaborer des notes d'information et des organigrammes pour décrire le rôle de chaque partie prenante dans le processus d'agrément.

	<p>responsabilités des groupes suivants dans le processus d'agrément du BCAPG : (a) doyens ou personnes désignées, (b) responsables de programmes, (c) équipe de visiteurs, (d) organismes de réglementation, (e) étudiants, (f) Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG), (g) conseil d'Ingénieurs Canada, sauf pour les organismes de réglementation où seulement 60 % pourraient décrire le rôle des étudiants.)</p>		
	<p>5.5b À risque — 25 % des membres du personnel d'IC ont estimé que les intervenants du système d'agrément du BCAPG pouvaient décrire clairement leurs rôles et responsabilités, et ceux des autres.</p>	<p>En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.</p>	<p>Continuer de faire un suivi, et le Comité des politiques et des procédures devrait envisager d'élaborer des notes d'information et des organigrammes pour décrire le rôle de chaque partie prenante dans le processus d'agrément.</p>
	<p>5.5c Préoccupant — 50 % des leaders étudiants des EES ont indiqué que leur rôle dans le processus d'agrément du BCAPG était clairement décrit.</p>	<p>En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.</p>	<p>Continuer de faire un suivi, et le Comité des politiques et des procédures devrait envisager d'élaborer des notes d'information et des organigrammes pour décrire le rôle de chaque partie prenante dans le processus d'agrément.</p>

D. Fournit une approche cohérente par les équipes de visiteurs aux normes d'agrément du BCAPG lors de l'évaluation des programmes de génie.	5.6 Atteint — Les EES après la visite ont estimé que l'approche de l'équipe de visiteurs à l'égard des normes était cohérente entre les programmes lors de la visite (60 % oui) et avec les visites précédentes (100 % oui);	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	5.6 À risque — Les EES après la décision ont estimé que l'approche de l'équipe de visiteurs à l'égard des normes était cohérente entre les programmes lors de la visite (38 % oui) et avec les visites précédentes (38 % oui);	Les EES doivent être conscients que chaque visite est un échantillonnage indépendant des activités du programme avec de nouveaux bénévoles, ce qui la dissocie dans une certaine mesure des visites précédentes. Ainsi, il est difficile d'assurer un haut niveau de cohérence entre les visites.	Continuer de faire un suivi et informer les présidents des équipes de visiteurs des observations du moment.
	5.6 Préoccupant — Les visiteurs de programme ont jugé que l'approche de l'équipe de visiteurs à l'égard des normes était cohérente entre les programmes lors de la visite (75 % oui) et avec les visites précédentes (50 % oui);		Continuer de faire un suivi et informer les présidents des équipes de visiteurs des observations du moment.
	5.6 Préoccupant — Les présidents d'équipe de visiteurs ont estimé que l'approche de l'équipe de visiteurs à l'égard des normes était cohérente entre les programmes lors de la visite (100 % oui) et avec les visites précédentes (66 % oui);		Continuer de faire un suivi et informer les présidents des équipes de visiteurs des observations du moment.

		5.6 Préoccupant — Les vice-présidents d'équipe de visiteurs ont jugé que l'approche de l'équipe de visiteurs à l'égard des normes était cohérente entre les programmes lors de la visite (100 % oui) et avec les visites précédentes (66 % oui);		Continuer de faire un suivi informer les présidents des équipes de visiteurs des observations du moment.
		5.6 Préoccupant — Les visiteurs généraux ont estimé que l'approche de l'équipe de visiteurs à l'égard des normes était cohérente entre les programmes lors de la visite (100 % oui) et avec les visites précédentes (33 % oui).		Continuer de faire un suivi et informer les présidents des équipes de visiteurs des observations du moment.
	E. 6. Maintenir la confiance des organismes de réglementation que le processus d'agrément du BCAPG est mis en œuvre de façon uniforme, conformément aux politiques et aux normes d'agrément publiées.	5.7 Atteint — Tous (4/4) les organismes de réglementation répondants s'entendent pour dire que le niveau de précision que le BCAPG donne aux organismes de réglementation leur permet d'avoir confiance que le processus d'agrément du BCAPG est mis en œuvre de façon uniforme, conformément aux politiques et aux normes d'agrément publiées.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
6. Le système d'agrément suscite la confiance.	A. A des processus et des résultats qui sont perçus comme conformes aux normes.	6.1 Atteint — Le processus d'agrément et les résultats ont été considérés comme conformes aux normes par 100 % (oui) et 0 %	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.

	(partiellement) des EES après la visite;		
	6.1 Atteint — Le processus d'agrément et les résultats ont été jugés conformes aux normes par 100 % (oui) des visiteurs de programme;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	6.1 Atteint — Le processus d'agrément et les résultats ont été considérés comme conformes aux normes par 100 % (oui) des présidents des équipes de visiteurs;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	6.1 Atteint — Le processus d'agrément et les résultats ont été considérés comme conformes aux normes par 100 % (oui) des vice-présidents d'équipe de visite;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	6.1 Atteint — Le processus d'agrément et les résultats ont été considérés comme conformes aux normes par 100 % (oui) des visiteurs généraux.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	6.2 Atteint — Le processus d'agrément et les résultats ont été considérés comme conformes aux normes par 87 % (oui) et 13 % (partiellement) des EES après la décision;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.

<p>B. Le système consulte les parties prenantes, tient compte de leurs commentaires et les informe de la mise en place de changements.</p>	<p>6.3a À risque — Lorsque des changements aux normes ou aux procédures d'agrément ont été envisagés, 25 % des organismes de réglementation ayant répondu (a) se sont sentis consultés, (b) ont eu l'occasion de faire part de leurs commentaires sur les propositions, (c) ont estimé que ces commentaires avaient été pris en compte de manière adéquate, et (d) se sont sentis correctement informés lorsque les changements ont été mis en œuvre.</p>	<p>Le Comité fait observer que le nouveau processus de consultations d'Ingénieurs Canada a été récemment mis en œuvre.</p>	<p>Continuer de faire un suivi et évaluer le BCAPG des observations en cours.</p>
	<p>6.3a Préoccupant — 50 % des EES après la visite (a) se sont sentis consultés, (b) ont eu l'occasion de fournir des commentaires sur les propositions, (c) ont estimé que les commentaires ont été correctement pris en compte, et (d) se sont sentis correctement informés lorsque le changement a été mis en œuvre.</p>	<p>Le Comité fait observer que le nouveau processus de consultations d'Ingénieurs Canada a été récemment mis en œuvre.</p>	<p>Continuer de faire un suivi et le secrétariat du BCAPG devrait chercher des moyens d'améliorer la communication avec les EES quant à la façon dont leur contribution a été prise en compte.</p>

	<p>6.3a Préoccupant — 75 % des EES après la décision (a) se sont sentis consultés, (b) ont eu l'occasion de fournir des commentaires sur les propositions, (c) ont estimé que les commentaires ont été correctement pris en compte, et (d) se sont sentis correctement informés lorsque le changement a été mis en œuvre.</p>	<p>Le Comité fait observer que le nouveau processus de consultations d'Ingénieurs Canada a été récemment mis en œuvre.</p>	<p>Continuer de faire un suivi et le secrétariat du BCAPG devrait chercher des moyens d'améliorer la communication avec les EES quant à la façon dont leur contribution a été prise en compte.</p>
	<p>6.3a Non mesuré pour 2020-2021 — Les membres du BCAPG (a) se sont sentis consultés, (b) ont eu l'occasion de fournir des commentaires sur les propositions, (c) ont estimé que les commentaires ont été correctement pris en compte, et (d) se sont sentis correctement informés lorsque le changement a été mis en œuvre.</p>		<p>Des plans sont en place pour sonder ce groupe de parties prenantes dans le cadre du prochain cycle de rapport.</p>
	<p>6.3b Atteint — 100 % des visiteurs de programme (c) ont estimé que les commentaires ont été correctement pris en compte, et (d) se sont sentis correctement informés lorsque des changements ont été mis en œuvre.</p>	<p>En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.</p>	<p>Continuer de faire un suivi.</p>

		6.3b Atteint — 100 % des présidents d'équipe de visiteurs (c) ont estimé que les commentaires ont été correctement pris en compte, et (d) se sont sentis correctement informés lorsque des changements ont été mis en œuvre.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
		6.3b Atteint — 100 % des vice-présidents d'équipe de visiteurs (c) ont estimé que les commentaires ont été correctement pris en compte, et (d) se sont sentis correctement informés lorsque des changements ont été mis en œuvre.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
		6.3b À risque — 0 % des visiteurs généraux (c) ont estimé que les commentaires ont été correctement pris en compte, et (d) se sont sentis correctement informés lorsque des changements ont été mis en œuvre.	Le CRA réexaminera le seuil des cotes risque/préoccupant/atteint pour cette mesure lors d'un prochain cycle de collectes de données.	Continuer de faire un suivi et informer les présidents des équipes de visiteurs des observations du moment.
	C. Fournit une formation et un encadrement suffisants pour les rôles.	6.4 À risque — 0 % des EES après la visite ont indiqué avoir été suffisamment formés sur la manière de remplir leur rôle dans le processus d'agrément;		Continuer de faire un suivi, et le Comité des politiques et des procédures devrait envisager la meilleure façon d'utiliser la réunion de prévisite de février entre les responsables de programme et les présidents d'équipe pour améliorer la formation sur la façon dont les responsables de programme peuvent remplir leur rôle dans le processus d'agrément.

	6.4 Atteint — 100 % des visiteurs de programme ont indiqué avoir été suffisamment formés sur la manière de remplir leur rôle dans le processus d'agrément;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	6.4 Atteint — 100 % des présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué avoir été suffisamment formés sur la manière de remplir leur rôle dans le processus d'agrément;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	6.4 Atteint — 100 % des vice-présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué avoir été suffisamment formés sur la manière de remplir leur rôle dans le processus d'agrément;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	6.4 Atteint — 100 % des visiteurs généraux ont indiqué avoir été suffisamment formés sur la manière de remplir leur rôle dans le processus d'agrément;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	6.4 Non mesuré pour 2020-2021 — Les membres du BCAPG ont indiqué avoir été suffisamment formés sur la manière de remplir leur rôle dans le processus d'agrément;		Des plans sont en place pour sonder ce groupe de parties prenantes dans le cadre du prochain cycle de rapports.

		6.5 Atteint — 100 % des visiteurs de programme ont déclaré avoir reçu un encadrement suffisant de la part du président de l'équipe chargée de la visite d'agrément (a) 100 % avant la visite, et (b) 100 % sur place	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
		6.5 Atteint — 100 % des visiteurs généraux ont déclaré avoir reçu un encadrement suffisant de la part du président de l'équipe chargée de la visite d'agrément (a) 100 % avant la visite (b) 100 % sur place;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
		6.5 Atteint — 100 % des vice-présidents d'équipe de visiteurs ont déclaré avoir reçu un encadrement suffisant de la part du président de l'équipe chargée de la visite d'agrément (a) 100 % avant la visite, et (b) 100 % sur place;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	D. Les équipes de visiteurs sont perçues comme ayant des connaissances, des compétences, des capacités et un	6.6 Atteint — 100 % des EES, après la visite, ont estimé que l'équipe de visiteurs avait les compétences, les connaissances et les capacités pour remplir son rôle.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.

soutien suffisants pour remplir leur rôle.	6.6 Atteint — 100 % des visiteurs de programme ont estimé que l'équipe de visiteurs avait les compétences, les connaissances et les capacités pour remplir son rôle.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	6.6 Atteint — 100 % des présidents d'équipe de visiteurs ont estimé que l'équipe avait les compétences, les connaissances et les capacités pour remplir son rôle;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	6.6 Préoccupant — 66 % des vice-présidents d'équipe de visiteurs ont estimé que l'équipe avait les compétences, les connaissances et les capacités pour remplir son rôle;	Le Comité note que les préoccupations des vice-présidents d'équipe de visiteurs n'ont pas été reflétées dans les réponses des autres membres de l'équipe de visiteurs.	Continuer de faire un suivi, et le Comité des politiques et des procédures devrait envisager d'améliorer le processus d'orientation des nouveaux visiteurs du programme.
	6.6 Atteint — 100 % des visiteurs généraux ont estimé que l'équipe de visiteurs avait les compétences, les connaissances et les capacités pour remplir son rôle.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	6.7 Atteint — 100 % des présidents d'équipe de visiteurs estiment que le personnel d'IC fournit un soutien suffisant pour préparer et exécuter la visite.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.

E. Est mis en œuvre de façon conforme aux valeurs et à l'éthique du génie en tant que profession	6.8 Préoccupant — 50 % des organismes de réglementation ont indiqué que la mise en œuvre du processus d'agrément du BCAPG correspondait aux valeurs et à l'éthique de la profession d'ingénieur.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	6.8 Atteint — 100 % des EES après la visite ont indiqué que la mise en œuvre du processus d'agrément du BCAPG a été conforme aux valeurs et à l'éthique de la profession d'ingénieur;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	6.8 Préoccupant — 75 % des EES après la décision ont indiqué que la mise en œuvre du processus d'agrément du BCAPG a été conforme aux valeurs et à l'éthique de la profession d'ingénieur;	Le CRA note que les commentaires des répondants portaient sur l'évaluation par les membres de l'équipe de visiteurs des services de santé mentale des étudiants.	Continuer de faire un suivi, et le Comité des politiques et des procédures devrait envisager d'améliorer le processus de formation des équipes de visiteurs afin d'améliorer la cohérence et la clarté de l'approche adoptée par les équipes de visiteurs pour évaluer la norme 3.5.1.2d : services de consultation et d'orientation non pédagogiques.
	6.8 Préoccupant — 75 % des visiteurs de programme ont indiqué que la mise en œuvre du processus d'agrément du BCAPG a été conforme aux valeurs et à l'éthique de la profession d'ingénieur;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	6.8 Atteint — 100 % des présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué que la mise en œuvre du processus d'agrément du BCAPG a été conforme aux	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.

	valeurs et à l'éthique de la profession d'ingénieur;		
	6.8 Atteint — 100 % des vice-présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué que la mise en œuvre du processus d'agrément du BCAPG a été conforme aux valeurs et à l'éthique de la profession d'ingénieur;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	6.8 Atteint — 100 % des visiteurs généraux ont indiqué que la mise en œuvre du processus d'agrément du BCAPG a été conforme aux valeurs et à l'éthique de la profession d'ingénieur;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	6.8 Non mesuré pour 2020-2021 — Les membres du BCAPG ont indiqué que la mise en œuvre du processus d'agrément du BCAPG a été conforme aux valeurs et à l'éthique de la profession d'ingénieur;		Des plans sont en place pour sonder ce groupe de parties prenantes dans le cadre du prochain cycle de rapport.

	6.8 Non mesuré pour 2020-2021 — Les membres du conseil d'administration d'Ingénieurs Canada ont indiqué que la mise en œuvre du processus d'agrément du BCAPG a été conforme aux valeurs et à l'éthique de la profession d'ingénieur;		Des plans sont en place pour sonder ce groupe de parties prenantes dans le cadre du prochain cycle de rapport.
F. Est perçu, dans l'ensemble, comme digne de confiance par les parties prenantes.	6.9 Atteint — 100 % des organismes de réglementation (4/4) ont indiqué qu'ils font confiance à l'évaluation des programmes de génie par le système d'agrément du BCAPG;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	6.9 Atteint — 100 % des EES après visite ont indiqué qu'ils font confiance à l'évaluation des programmes de génie par le système d'agrément du BCAPG;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	6.9 Préoccupant — 50 % des EES après décision ont indiqué qu'ils font confiance à l'évaluation des programmes de génie par le système d'agrément du BCAPG;	Le Comité fait observer que les répondants ont soulevé des préoccupations liées aux UA dans leurs commentaires. La question de la mesure des intrants du programme d'études est actuellement examinée par le Comité des politiques et des procédures.	Continuer de faire un suivi.
	6.9 Préoccupant — 75 % des visiteurs de programme ont indiqué qu'ils font confiance à l'évaluation des programmes de génie par le système d'agrément du BCAPG;	Le Comité fait observer que les répondants ont soulevé des préoccupations liées aux UA dans leurs commentaires. La question de la mesure des intrants du programme d'études est actuellement examinée par le Comité des politiques et des procédures.	Continuer de faire un suivi.

	6.9 Atteint — 100 % des présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué qu'ils font confiance à l'évaluation des programmes de génie par le système d'agrément du BCAPG;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	6.9 Préoccupant — 33 % des vice-présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué qu'ils font confiance à l'évaluation des programmes de génie par le système d'agrément du BCAPG;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	6.9 Atteint — 100 % des visiteurs généraux ont indiqué qu'ils font confiance à l'évaluation des programmes de génie par le système d'agrément du BCAPG;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	6.9 Non mesuré pour 2020-2021 — Les membres du BCAPG ont indiqué qu'ils font confiance à l'évaluation des programmes de génie par le système d'agrément du BCAPG;		Des plans sont en place pour sonder ce groupe de parties prenantes dans le cadre du prochain cycle de rapport.
	6.9 Non mesuré pour 2020-2021 — Les membres du conseil d'administration d'IC ont indiqué qu'ils font confiance à l'évaluation des programmes de génie par le système d'agrément du BCAPG;		Des plans sont en place pour sonder ce groupe de parties prenantes dans le cadre du prochain cycle de rapports.

7. Le système d'agrément est efficace.	A. Rend disponible assez tôt le questionnaire, les normes, les politiques et les changements qui y sont apportés.	7.1 Préoccupant — 66 % des EES, après la visite, ont indiqué que le questionnaire est disponible suffisamment tôt pour permettre une collecte efficace de données pour la vue d'ensemble de l'année.	Le Comité fait observer que les normes et les documents d'appui pour un cycle d'agrément sont publiés en octobre de chaque année, alors que l'année de collecte des données commence un mois plus tôt, en septembre.	Continuer de faire un suivi et le Comité des politiques et des procédures devrait envisager d'améliorer la communication en ce qui concerne les attentes des EES et l'efficacité du calendrier de publication.
		7.2 Préoccupant - 66 % des EES, après la visite, ont indiqué que les Normes et procédures d'agrément du BCAPG étaient disponibles suffisamment longtemps à l'avance pour permettre une collecte efficace de données pour la vue d'ensemble de l'année.	Le Comité fait observer que les normes et les documents d'appui pour un cycle d'agrément donné sont publiés en octobre de chaque année, alors que l'année de collecte des données commence un mois plus tôt, en septembre.	Continuer de faire un suivi et le Comité des politiques et des procédures devrait envisager d'améliorer la communication en ce qui concerne les attentes des EES et l'efficacité du calendrier de publication.
		7.3 Préoccupant — 66 % des EES, après la visite, ont indiqué qu'ils ont été informés des changements apportés aux normes et procédures d'agrément du BCAPG suffisamment longtemps à l'avance pour permettre une collecte efficace de données pour la vue d'ensemble de l'année.	Le Comité fait observer que les normes et les documents d'appui pour un cycle d'agrément donné sont publiés en octobre de chaque année, alors que l'année de collecte des données commence un mois plus tôt, en septembre.	Continuer de faire un suivi et le Comité des politiques et des procédures devrait envisager d'améliorer la communication en ce qui concerne les attentes des EES et l'efficacité du calendrier de publication.
	B. Fournit un questionnaire qui est efficace à remplir et à examiner.	7.4 Préoccupant — 33 % des EES après visite ont indiqué que le questionnaire était efficace à remplir en se basant sur les instructions.	Le Comité fait observer que le développement de Tandem devrait améliorer l'expérience de l'utilisateur quand il s'agit de remplir le questionnaire.	Continuer de faire un suivi à fur à et à mesure du déploiement de Tandem, et le Comité des politiques et des procédures devrait chercher des moyens de clarifier la documentation du BCAPG.

	7.5 Préoccupant — 50 % des visiteurs de programme ont indiqué que le questionnaire soumis par l'institution était efficace pour les membres de l'équipe de visite.	Le Comité fait observer que le développement de Tandem devrait améliorer l'expérience de l'utilisateur quand il s'agit de remplir le questionnaire.	Continuer de faire un suivi à fur à et à mesure du déploiement de Tandem, et le Comité des politiques et des procédures devrait chercher des moyens de clarifier la documentation du BCAPG.
	7.5 Atteint — 100 % des présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué que le questionnaire soumis par l'établissement était efficace pour les membres de l'équipe de visite.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	7.5 Atteint — 100 % des vice-présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué que le questionnaire soumis par l'établissement était efficace pour les membres de l'équipe de visite.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	7.5 Préoccupant — 66 % des visiteurs généraux ont indiqué que le questionnaire soumis par l'établissement était efficace pour les membres de l'équipe de visite.	Le Comité fait observer que le développement de Tandem devrait améliorer l'expérience de l'utilisateur quand il s'agit de remplir le questionnaire.	Continuer de faire un suivi à fur à et à mesure du déploiement de Tandem, et le Comité des politiques et des procédures devrait chercher des moyens de clarifier la documentation du BCAPG.
C. Utiliser efficacement le temps pendant chaque visite de l'équipe de visiteurs et dans le l'horaire des visites.	7.6 Atteint — 100 % des EES après la visite ont indiqué que les membres de l'équipe de visiteurs ont fait un usage efficace des informations fournies et du temps passé sur place.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.

	7.6 Préoccupant — 75 % des visiteurs du programme ont indiqué que les membres de l'équipe de visiteurs ont fait un usage efficace des informations fournies et du temps passé sur place (85 % oui ; 15 % partiellement);	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	7.6 Atteint — 100 % des présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué que les membres de l'équipe de visiteurs ont fait un usage efficace des informations fournies et du temps passé sur place.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	7.6 Atteint — 100 % des vice-présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué que les membres de l'équipe de visiteurs ont fait un usage efficace des informations fournies et du temps passé sur place.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	7.6 Atteint — 100 % des visiteurs généraux ont indiqué que les membres de l'équipe de visiteurs ont fait un usage efficace des informations fournies et du temps passé sur place.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	7.7 Atteint — 100 % des EES après visite ont indiqué que l'horaire de la visite comprenait le temps nécessaire avec les bonnes personnes.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.

	7.7 Atteint — 100 % des visiteurs de programme ont indiqué que l'horaire de la visite comprenait le temps nécessaire avec les bonnes personnes.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	7.7 Atteint — 100 % des présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué que l'horaire de la visite comprenait le temps nécessaire avec les bonnes personnes.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	7.7 Atteint — 100 % des vice-présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué que l'horaire de la visite comprenait le temps nécessaire avec les bonnes personnes.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	7.7 Préoccupant — 33 % des visiteurs généraux ont indiqué que l'horaire de la visite comprenait le temps nécessaire avec les bonnes personnes.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
D. Fournit à l'équipe de visiteurs (visiteurs de programme, président et visiteur général) les informations nécessaires pour	7.8 Préoccupant — 75 % des visiteurs de programme ont indiqué que l'équipe de visiteurs avait reçu les informations nécessaires de la part de l'EES pour évaluer efficacement les programmes de génie.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.

évaluer efficacement les programmes de génie.	7.8 Atteint — 100 % des présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué que l'équipe de visiteurs avait reçu les informations nécessaires de la part de l'EES pour évaluer efficacement les programmes de génie.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	7.8 Préoccupant — 33 % des vice-présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué que l'équipe de visiteurs avait reçu les informations nécessaires de la part de l'EES pour évaluer efficacement les programmes de génie.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	7.8 Atteint — 100 % des visiteurs généraux ont indiqué que l'équipe de visiteurs avait reçu les informations nécessaires de la part de l'EES pour évaluer efficacement les programmes de génie.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	7.9 Atteint — 100 % des visiteurs de programme ont indiqué que le secrétariat du BCAPG a fourni à l'équipe de visiteurs les informations nécessaires pour évaluer efficacement le programme de diplôme.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.

	7.9 Atteint — 100 % des présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué que le secrétariat du BCAPG a fourni à l'équipe de visiteurs les informations nécessaires pour évaluer efficacement le programme de diplôme;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	7.9 Atteint — 100 % des vice-présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué que le secrétariat du BCAPG a fourni à l'équipe de visiteurs les informations nécessaires pour évaluer efficacement le programme de diplôme;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	7.9 Atteint — 100 % des visiteurs généraux ont indiqué que le secrétariat du BCAPG a fourni à l'équipe de visiteurs les informations nécessaires pour évaluer efficacement le programme de diplôme.	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
E. Fournit les outils nécessaires pour les rôles de chacun dans le processus d'agrément.	7.10a Atteint — 100 % des visiteurs de programme ont indiqué qu'on leur avait fourni les outils nécessaires pour leur rôle dans le processus d'agrément;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	7.10a Atteint — 100 % des présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué qu'on leur avait fourni les outils nécessaires	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.

		pour leur rôle dans le processus d'agrément;		
		7.10a Atteint — 100 % des vice-présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué qu'on leur avait fourni les outils nécessaires pour leur rôle dans le processus d'agrément;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
		7.10a Atteint — 100 % des visiteurs généraux ont indiqué qu'on leur avait fourni les outils nécessaires pour leur rôle dans le processus d'agrément;	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
		7.10a Non mesuré pour 2020-2021 — Les membres du BCAPG ont indiqué qu'on leur avait fourni les outils nécessaires pour leur rôle dans le processus d'agrément;		Des plans sont en place pour sonder ce groupe de parties prenantes dans le cadre du prochain cycle de rapport.
		7.10b Préoccupant — 66 % des EES après visite ont indiqué qu'on leur avait fourni les outils nécessaires pour leur rôle dans le processus d'agrément;	<p>Le Comité fait observer que le développement de Tandem devrait améliorer l'expérience de l'utilisateur quand il s'agit de préparer les visites.</p> <p>Se fondant sur les commentaires des répondants, le Comité recommande de clarifier cette question pour indiquer que les répondants devraient prendre en compte leurs besoins uniquement par rapport aux outils que leur fournit le BCAPG pour assumer leur rôle en matière d'agrément.</p>	Continuer de faire un suivi à fur à et à mesure du déploiement de Tandem, et le Comité des politiques et des procédures devrait chercher des moyens de clarifier la documentation du BCAPG.

	7.10b Préoccupant — 75 % des EES après la décision ont indiqué qu'on leur avait fourni les outils nécessaires pour leur rôle dans le processus d'agrément;	<p>Le Comité fait observer que le développement de Tandem devrait améliorer l'expérience de l'utilisateur quand il s'agit de préparer les visites.</p> <p>Se fondant sur les commentaires des répondants, le Comité recommande de clarifier cette question pour indiquer que les répondants devraient prendre en compte leurs besoins uniquement par rapport aux outils que leur fournit le BCAPG pour assumer leur rôle en matière d'agrément.</p>	Continuer de faire un suivi à fur à et à mesure du déploiement de Tandem, et le Comité des politiques et des procédures devrait chercher des moyens de clarifier la documentation du BCAPG.
F. Dans l'ensemble, il s'agit d'une conception efficace.	7.11 Préoccupant — 25 % des organismes de réglementation ont indiqué que le processus d'agrément du BCAPG est de conception efficace, où le temps (et les ressources) qu'ils ont investi en valait la peine (valeur de retour);	Le Comité fait observer que plusieurs initiatives du BCAG sont en cours pour s'attaquer à la question de la charge de travail dans le cadre de l'agrément (par ex. mise en œuvre de Tandem, Groupe de travail sur la documentation requise).	Continuer de faire un suivi afin de comprendre si les avantages de l'agrément justifient les coûts tant pour la profession que pour les EES, et de quelle façon.
	7.11 Préoccupant — 66 % des EES après visite ont indiqué que le processus d'agrément du BCAPG est de conception efficace, où le temps (et les ressources) qu'ils ont investi en valait la peine (valeur de retour);	Le Comité fait observer que plusieurs initiatives du BCAG sont en cours pour s'attaquer à la question de la charge de travail dans le cadre de l'agrément (par ex. mise en œuvre de Tandem, Groupe de travail sur la documentation requise).	Continuer de faire un suivi afin de comprendre si les avantages de l'agrément justifient les coûts tant pour la profession que pour les EES, et de quelle façon.
	7.11 À risque — 25 % des EES après décision ont indiqué que le processus d'agrément du BCAPG est de conception efficace, où le temps (et les ressources) qu'ils ont investi en	Le Comité fait observer que plusieurs initiatives du BCAG sont en cours pour s'attaquer à la question de la charge de travail dans le cadre de l'agrément (par ex. mise en œuvre de Tandem, Groupe de travail sur la documentation requise).	Continuer de faire un suivi afin de comprendre si les avantages de l'agrément justifient les coûts tant pour la profession que pour les EES, et de quelle façon.

	valait la peine (valeur de retour);		
	7.11 À risque — 75 % des visiteurs de programme ont indiqué que le processus d'agrément du BCAPG est de conception efficace, où le temps (et les ressources) qu'ils ont investi en valait la peine (valeur de retour);	Le Comité fait observer que plusieurs initiatives du BCAG sont en cours pour s'attaquer à la question de la charge de travail dans le cadre de l'agrément (par ex. mise en œuvre de Tandem, Groupe de travail sur la documentation requise).	Continuer de faire un suivi afin de comprendre si les avantages de l'agrément justifient les coûts tant pour la profession que pour les EES, et de quelle façon.
	7.11 Atteint — 100 % des présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué que le processus d'agrément du BCAPG est de conception efficace, où le temps (et les ressources) qu'ils ont investi en valait la peine (valeur de retour);	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
	7.11 Préoccupant — 33 % des vice-présidents d'équipe de visiteurs ont indiqué que le processus d'agrément du BCAPG est de conception efficace, où le temps (et les ressources) qu'ils ont investi en valait la peine (valeur de retour);	Le Comité fait observer que plusieurs initiatives du BCAG sont en cours pour s'attaquer à la question de la charge de travail dans le cadre de l'agrément (par ex. mise en œuvre de Tandem, Groupe de travail sur la documentation requise).	Continuer de faire un suivi afin de comprendre si les avantages de l'agrément justifient les coûts tant pour la profession que pour les EES, et de quelle façon.

		7.11 Atteint — 80 % des visiteurs généraux ont indiqué que le processus d'agrément du BCAPG représente est de conception efficace, où le temps (et les ressources) qu'ils ont investi en valait la peine (valeur de retour);	En raison de la petite taille de l'échantillon, un suivi supplémentaire s'impose.	Continuer de faire un suivi.
		7.11 Non mesuré pour 2020-2021 — Les membres du BCAPG ont indiqué que le processus d'agrément du BCAPG est de conception efficace, où le temps (et les ressources) qu'ils ont investi en valait la peine (valeur de retour);		Des plans sont en place pour sonder ce groupe de parties prenantes dans le cadre du prochain cycle de rapport.
Questions ouvertes	A. Résultats positifs du processus d'agrément du BCAPG.	Voir le résumé à l'annexe C		
	B. Résultats négatifs du processus d'agrément.	Voir le résumé à l'annexe C		
	C. Commentaires supplémentaires sur le système d'agrément du BCAPG.	Voir le résumé à l'annexe C		

Annexe C – Résumé des résultats de l'enquête sur la responsabilité en matière d'agrément : 2020-2021

Résultat 1 : Le système d'agrément indique aux organismes de réglementation du génie les programmes qui donnent la formation universitaire requise.

Selon les parties prenantes, tous les indicateurs et toutes les mesures ont permis d'atteindre l'objectif du système d'agrément, qui est de dresser la liste, pour les organismes de réglementation du génie, des programmes qui préparent des personnes les diplômés à entrer dans la profession.

Résultat 2 : Le système d'agrément atteste que la formation offerte répond aux exigences d'obtention du permis d'exercice au Canada.

Tous les indicateurs et toutes les mesures ont été signalés par les parties prenantes comme atteignant l'objectif du système d'agrément, qui est de pouvoir confirmer les qualifications universitaires pour l'obtention d'un permis d'exercice au Canada.

Résultat 3 : Le système d'agrément fait la promotion de la qualité et assure des normes de programme minimales au Canada.

Indicateur 3.A : Le système d'agrément du BCAPG présente une répartition appropriée des décisions et permet de cerner les normes présentant des taux de lacunes plus élevés.

Des données qualitatives ont été recueillies sur cet indicateur (notamment la répartition des décisions et le nombre de préoccupations/faiblesses/lacunes pour chaque norme), mais des années d'étude supplémentaires seront nécessaires pour déceler les tendances afin de fixer des seuils d'atteinte, de préoccupations et de risque. Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément attendra qu'au moins un cycle supplémentaire de données soit collecté avant de fixer un seuil.

Indicateur 3.B : Le système d'agrément du BCAPG permet d'innover, de s'adapter et de se différencier (c'est-à-dire de s'adapter aux facteurs régionaux, d'exprimer les idéaux de l'établissement ou de répondre à des objectifs éducatifs supplémentaires).

Les EES (tant après la visite qu'après la décision) ont exprimé des préoccupations concernant la rigidité du système d'agrément, qui, selon elles, limite l'innovation dans la conception et la prestation des programmes. Certains intervenants ont spécifiquement désigné le système de l'unité d'agrément comme un obstacle à l'innovation dans la prestation des programmes. Ces résultats sont conformes aux préoccupations exprimées par les EES auprès du BCAPG dans le passé et, à ce titre, plusieurs initiatives du plan de travail du BCAPG sont en place pour répondre aux préoccupations des EES (c.-à-d. le développement d'un système de gestion de l'agrément sur le Web, « Tandem », l'examen des documents de visite requis et les discussions sur les options de mesure des intrants des programmes). Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément continuera à surveiller cet indicateur au fur et à mesure que les initiatives sont mises en place afin d'avoir un portrait de leurs retombées et de leur efficacité.

Indicateur 3.C : Le système d'agrément du BCAPG conduit à des actions spécifiques pour améliorer la qualité des programmes de génie.

Alors que la majorité des répondants des EES (à la fois après la visite et après la décision) ont indiqué qu'ils trouvaient que l'agrément du BCAPG avait conduit à des mesures spécifiques pour améliorer la qualité des programmes de génie, un petit nombre a indiqué que ce n'était pas le cas. En raison de la nature sensible des seuils fixés pour ce premier cycle de collectes de données, l'indicateur est classé comme à risque pour répondre aux répondants d'un seul programme qui ont indiqué qu'ils ne pensaient pas que l'agrément conduisait à des améliorations dans leurs programmes. Bien que les membres du Comité sur la responsabilité en matière d'agrément soient préoccupés par les résultats de cette mesure, les répondants n'ont pas fourni suffisamment d'informations pour comprendre comment y remédier. Le Comité souhaite recevoir d'autres rétroactions des répondants des EES qui ont répondu « non » à ces questions. Il surveillera de près les mesures de cet indicateur à l'avenir et encourage les répondants à fournir des informations supplémentaires dans le sondage s'ils estiment que le système d'agrément ne conduit pas à des améliorations dans leur programme.

Indicateur 3.D : Le système d'agrément du BCAPG fait participer les parties prenantes au processus d'agrément du BCAPG.

Les mesures de cet indicateur sont conçues pour demander aux parties prenantes de définir leurs perceptions de leur propre participation et de la participation d'autres parties prenantes au processus d'agrément du BCAPG. Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément est préoccupé par un éventuel manque d'engagement des parties prenantes à l'égard du système d'agrément qui a émergé des résultats de l'enquête. Cependant, en raison de la petite taille de l'échantillon pour ce cycle de collectes de données, une surveillance supplémentaire est nécessaire pour déterminer si les résultats sont représentatifs de la perception des parties prenantes du système d'agrément ou si les seuils d'atteinte/de préoccupation/de risque nécessitent des ajustements.

Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément souhaite commenter davantage les mesures qui ont demandé aux présidents des équipes de visiteurs, aux vice-présidents des équipes de visiteurs et aux répondants des EES (après la visite) les niveaux de participation des doyens, des organismes de réglementation, des étudiants, des parties prenantes externes de l'EES, du corps professoral, du personnel (y compris des services aux étudiants) et des cadres supérieurs des EES. Certains intervenants ont indiqué qu'ils percevaient que certains groupes ne participaient pas au processus d'agrément, ce qui a classé cet indicateur comme à « risque ». Bien que le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément s'inquiète du fait que certaines parties prenantes ne sont pas engagées dans le processus d'agrément, une surveillance supplémentaire est nécessaire pour déterminer si les résultats sont liés à la petite taille de l'échantillon ou à la manière dont la question est rapportée/analysée.

Résultat 4 : Le système d'agrément facilite la mobilité des diplômés à l'étranger.

Tous les indicateurs et mesures ont été signalés par les parties prenantes comme atteignant l'objectif du système d'agrément visant à faciliter la mobilité internationale des diplômés.

Résultat 5 : Le système d'agrément est transparent.

Indicateur 5.A : Le système d'agrément du BCAPG affiche des délais transparents, des exigences transparentes pour la documentation et le format, et des conseils transparents sur les normes.

La majorité des mesures de cet indicateur ont été classées dans la catégorie « atteint », mais le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément note que plusieurs d'entre elles ont été classées dans la catégorie « préoccupant » pour des raisons liées à la clarté des documents d'agrément, à l'efficacité des

communications et aux lacunes dans la compréhension de l'objectif de l'agrément par les parties prenantes. Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément note que les efforts du Groupe de travail sur la documentation requise pour les visites liés à cet indicateur répondront à plusieurs des préoccupations soulevées par les parties prenantes. En outre, le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément recommande au Comité des politiques et des procédures d'entreprendre une révision de certains rapports d'agrément et des documents de formation afin de répondre aux préoccupations précises soulevées par les parties prenantes.

Indicateur 5.B : Le système d'agrément du BCAPG a un processus de décision transparent pour le statut d'agrément.

La majorité des mesures de cet indicateur ont été classées dans la catégorie « atteint », mais le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément note que plusieurs d'entre elles ont été classées dans la catégorie « préoccupant » pour des raisons liées à la compréhension par les parties prenantes de leur rôle, et du rôle des autres, dans le système d'agrément. Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément recommande que le Comité des politiques et des procédures entreprenne une révision de son matériel de formation afin de répondre aux préoccupations précises soulevées par les parties prenantes.

Indicateur 5.C : Le système d'agrément du BCAPG décrit clairement les rôles et les responsabilités.

Les mesures de cet indicateur sont conçues pour demander aux parties prenantes de déterminer la compréhension de leur rôle, et du rôle des autres parties prenantes, dans le processus d'agrément du BCAPG. Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément est préoccupé par un éventuel manque de compréhension des parties prenantes quant aux rôles de chaque groupe dans le système d'agrément. Toutefois, en raison de la petite taille de l'échantillon pour ce cycle de collectes de données, un suivi supplémentaire est nécessaire pour déterminer si les résultats sont représentatifs de la compréhension du système d'agrément par les parties prenantes ou si les seuils d'atteinte, de préoccupation et de risque doivent être ajustés. Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément recommande que le Comité des politiques et des procédures entreprenne une révision du matériel de formation du BCAPG afin de répondre aux préoccupations précises soulevées par les parties prenantes.

Indicateur 5.D : Le système d'agrément du BCAPG fournit aux équipes de visiteurs une approche cohérente quant à l'utilisation des normes d'agrément du BCAPG lors de l'évaluation des programmes de génie.

Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément note que cet indicateur est classé comme à risque, car la majorité des EES (après la décision) ont signalé un manque de cohérence dans les approches adoptées par les équipes de visiteurs dans les programmes au cours d'une visite, et entre les visites au fil du temps. Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément recommande d'informer les EES que chaque visite est un échantillonnage indépendant des activités du programme avec de nouveaux visiteurs bénévoles, ce qui la dissocie dans une certaine mesure des visites précédentes. En tant que tel, un niveau élevé de cohérence entre les visites est difficile à assurer. Cependant, le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément souhaite informer les présidents des équipes de visiteurs des résultats de cet indicateur afin qu'ils puissent s'efforcer d'assurer la cohérence lorsque cela est possible.

Indicateur 5.E : Le système d'agrément du BCAPG maintient la confiance des organismes de réglementation que le processus d'agrément du BCAPG est mis en œuvre de façon uniforme, conformément aux politiques et aux normes d'agrément publiées.

Les organismes de réglementation qui ont répondu à la question ont indiqué qu'ils avaient confiance dans le système d'agrément et qu'ils percevaient la mise en œuvre de l'agrément du BCAPG comme cohérente et conforme aux politiques et aux normes publiées.

Résultat 6 : Le système d'agrément suscite la confiance.

Indicateur 6.A : Le système d'agrément du BCAPG comporte des processus et des résultats qui sont perçus comme conformes aux normes.

Toutes les mesures ont été signalées par les parties prenantes comme atteignant l'objectif du système d'agrément, avec un processus et des résultats conformes aux normes.

Indicateur 6.B : Le système d'agrément du BCAPG consulte les parties prenantes, tient compte de leurs commentaires et les informe de la mise en place de changements.

Alors que les visiteurs de programme ainsi que les présidents et les vice-présidents d'équipes de visiteurs ont estimé que leurs rétroactions sur les sujets de consultation ont été adéquatement prises en compte et qu'ils ont été adéquatement informés lorsque des changements ont été mis en œuvre, les organismes de réglementation, les répondants des EES (tant après la visite qu'après la décision) et les visiteurs généraux ont tous soulevé des préoccupations quant à leur participation au processus de consultation. Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément note que le nouveau [processus de consultation d'Ingénieurs Canada](#) a été récemment mis en œuvre, et continuera donc à surveiller ces mesures pour déterminer si les changements introduits par le nouveau processus répondent aux préoccupations des parties prenantes. En outre, le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément recommande que le secrétariat du BCAPG cherche des moyens d'améliorer la communication avec toutes les parties prenantes concernant leur contribution au processus de consultation.

Indicateur 6.C : Le système d'agrément du BCAPG offre une formation et un encadrement suffisants pour les rôles.

Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément note que cet indicateur a été classé comme à risque, car les répondants des EES (après la visite) ont indiqué qu'ils n'avaient pas été suffisamment formés sur la manière de remplir leur rôle dans le processus d'agrément. Toutes les autres parties prenantes interrogées ont indiqué avoir été suffisamment formées. Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément recommande que le Comité des politiques et des procédures étudie la meilleure façon d'utiliser la réunion de prévisite de février entre les responsables de programme et les présidents d'équipe pour améliorer la formation sur la façon dont les responsables de programme peuvent remplir leur rôle dans le processus d'agrément.

Indicateur 6.D : Le système d'agrément du BCAPG a des équipes de visiteurs qui sont perçues comme ayant suffisamment de connaissances, de compétences, de capacités et de soutien pour remplir leurs rôles.

Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément note que cet indicateur a été classé dans la catégorie « préoccupant », car certains vice-présidents d'équipes de visiteurs ont indiqué que les équipes de visiteurs n'avaient que des compétences, des connaissances et des capacités modérées nécessaires pour remplir leur rôle. Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément note également que les préoccupations des vice-présidents des équipes de visiteurs n'ont pas été reflétées dans les réponses des autres membres des équipes de visiteurs. Quoi qu'il en soit, le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément recommande que le Comité des politiques et des procédures envisage d'améliorer le processus d'orientation de tous les membres des équipes de visiteurs.

Indicateur 6.E : Le système d'agrément du BCAPG est mis en œuvre d'une manière conforme aux valeurs et à l'éthique de la profession d'ingénieur.

Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément est préoccupé par la perception selon laquelle le système d'agrément n'est pas mis en œuvre d'une manière qui soit conforme aux valeurs et à l'éthique de la profession d'ingénieur. Toutefois, en raison de la petite taille de l'échantillon pour ce cycle de collectes de données, un suivi supplémentaire est nécessaire pour déterminer si les résultats sont représentatifs de la perception du système d'agrément par les parties prenantes. En outre, le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément note qu'un commentaire des répondants des EES (après la décision) concernait l'évaluation, par l'équipe de visiteurs, des services de consultation et d'orientation non pédagogiques au sein de leur programme et, à ce titre, il recommande au Comité des politiques et des procédures d'envisager des améliorations au processus de formation des équipes de visiteurs afin d'améliorer la cohérence et la clarté de l'approche des équipes de visiteurs à l'égard de la norme pertinente.

Indicateur 6.F : Le système d'agrément du BCAPG est perçu, dans l'ensemble, comme digne de confiance par les parties prenantes.

Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément est préoccupé par la perception selon laquelle le système d'agrément n'est pas digne de confiance. Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément note que plusieurs commentaires des répondants des EES (après la décision) et des visiteurs de programme ont indiqué que le système d'unités d'agrément était la cause de cette perception, et il estime que le travail actuel du Comité des politiques et des procédures visant à explorer la question de la mesure des intrants des programmes pourrait répondre à ces préoccupations à l'avenir. En raison de la petite taille de l'échantillon pour ce cycle de collectes de données, un suivi supplémentaire est nécessaire pour déterminer si les résultats sont représentatifs de la perception du système d'agrément par les parties prenantes.

Résultat 7 : Le système d'agrément est efficace.

Indicateur 7.A : Le système d'agrément du BCAPG met assez tôt à disposition le questionnaire, les normes, les politiques et leurs modifications.

Les répondants des EES (après la visite) ont exprimé leurs préoccupations quant aux délais d'accès à la version appropriée du questionnaire, des normes et des politiques. Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément note que les normes et les documents d'appui pour un cycle d'agrément sont publiés en octobre de chaque année, alors que l'année de collecte des données pour les EES qui planifient une visite d'agrément commence un mois plus tôt, en septembre. Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément recommande donc au Comité des politiques et des procédures d'envisager d'améliorer la communication sur les attentes des EES et le calendrier de publication du questionnaire, des normes et des documents de politique.

Indicateur 7.B : Le système d'agrément du BCAPG fournit un questionnaire qui est simple à remplir et à examiner.

Les répondants des EES (après la visite), les visiteurs de programme et les visiteurs en général ont exprimé des préoccupations quant à l'efficacité du document du questionnaire. Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément note que le développement de Tandem, la plateforme d'aide à l'agrément en ligne d'Ingénieurs Canada, devrait améliorer l'expérience des utilisateurs qui remplissent le questionnaire. Quoiqu'il en soit, le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément recommande

que le Comité des politiques et des procédures examine les moyens de clarifier la documentation du BCAPG.

Indicateur 7.C : Le système d'agrément du BCAPG utilise efficacement le temps de chaque visite effectuée par l'équipe de visiteurs et dans l'horaire des visites.

Certains visiteurs de programme se sont dits préoccupés par le fait que les membres de l'équipe de visiteurs n'ont pas utilisé efficacement les informations et le temps disponibles pendant la visite, tandis qu'une majorité de visiteurs généraux se sont dits préoccupés par le fait que l'horaire ne prévoyait pas le temps nécessaire avec les bonnes personnes pendant la visite. Dans les deux cas, en raison de la petite taille de l'échantillon pour ce cycle de collectes de données, le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément estime qu'un suivi supplémentaire est nécessaire pour déterminer si ces résultats sont représentatifs de la perception du système d'agrément par les parties prenantes.

Indicateur 7.D : Le système d'agrément du BCAPG fournit à l'équipe de visiteurs (visiteurs de programme, président et visiteur général) les informations nécessaires pour évaluer efficacement les programmes de génie.

Les visiteurs de programme et les vice-présidents des équipes de visiteurs ont exprimé leur inquiétude quant au fait que l'équipe de visiteurs ne disposait pas des informations nécessaires pour évaluer efficacement les programmes au cours d'une visite d'agrément. En raison de la petite taille de l'échantillon pour ce cycle de collectes de données, le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément estime qu'un suivi supplémentaire est nécessaire pour déterminer si ces résultats sont représentatifs de la perception des parties prenantes du système d'agrément.

Indicateur 7.E : Le système d'agrément du BCAPG fournit les outils nécessaires aux rôles de chacun dans le processus d'agrément.

Les répondants des EES (tant après la visite qu'après la décision) se sont dits préoccupés par le fait qu'ils ne disposaient pas des outils nécessaires pour remplir leur rôle dans le processus d'agrément. Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément note que le développement de Tandem, la plateforme de soutien à l'agrément en ligne d'Ingénieurs Canada, devrait améliorer l'expérience des utilisateurs dans la préparation des visites. Quoi qu'il en soit, le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément recommande que le Comité des politiques et des procédures envisage des moyens de clarifier la documentation du BCAPG.

Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément a noté dans les données qualitatives collectées pour les mesures de cet indicateur que les répondants ont parlé des outils préparés par leurs EES respectifs pour soutenir les activités d'agrément. En conséquence, le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément révisera la formulation de cette question pour les prochains cycles de collectes de données afin de préciser que les répondants ne doivent tenir compte que des outils préparés et partagés par le BCAPG lorsqu'ils répondent.

Indicateur 7.F : Le système d'agrément du BCAPG est, dans l'ensemble, de conception efficace.

Les organismes de réglementation, les répondants des EES (à la fois après la visite et après la décision), les visiteurs de programme et les vice-présidents des équipes de visiteurs ont tous exprimé, à des degrés divers, des préoccupations quant à l'efficacité de la conception globale du système d'agrément, en particulier en ce qui concerne le temps et les ressources consacrés à l'agrément par rapport aux avantages perçus. Le Comité sur la responsabilité en matière d'agrément note que plusieurs initiatives du BCAPG sont en cours pour aborder la question de la charge de travail liée à l'agrément (comme la mise en œuvre de Tandem et le Groupe de travail sur la documentation requise pour les visites). Le

Comité sur la responsabilité en matière d'agrément suivra de près cet indicateur afin de comprendre comment les parties prenantes perçoivent les avantages de l'agrément par rapport aux coûts pour la profession et les EES.

Questions ouvertes

À la fin de chaque sondage auprès des parties prenantes, trois questions ouvertes ont été posées. Voici un résumé des commentaires recueillis pour chaque question.

Question ouverte 1 : Veuillez décrire tout résultat POSITIF important du processus d'agrément du BCAPG.

- Avantage administratif (temps/ressources) pour les organismes de réglementation
- Avantage pour la réputation des organismes de réglementation
- Avantages pour les diplômés dans le cadre du processus d'obtention du permis d'exercice et en ce qui concerne la mobilité internationale
- L'auto-évaluation/la rétroaction par les pairs contribuent à la qualité
- Le processus est efficace
- Détermine un niveau minimal requis de formation universitaire
- Assure une qualité pancanadienne
- Établit des liens entre le milieu universitaire et l'industrie
- Donne aux étudiants une voix dans les programmes

Question ouverte 2 : Veuillez décrire tout résultat NÉGATIF important du processus d'agrément du BCAPG.

- L'interaction insuffisante avec les étudiants pour comprendre leurs points de vue
- La nature intensive en ressources du processus qui est préjudiciable au système
- Les commentaires incohérents des visiteurs
- On ne sait pas si ni comment les réponses aux rapports des équipes sont utilisées
- Les exigences de l'unité d'agrément qui limitent l'innovation et la croissance pédagogique

Question ouverte 3 : Veuillez indiquer tout autre commentaire ou idée dont vous souhaitez nous faire part sur le système d'agrément du BCAPG, y compris sur les documents de visite comme le questionnaire, le processus ou le calendrier de visites, les conseils fournis par le personnel d'Ingénieurs Canada ou le président de l'équipe de visiteurs et ce processus de rétroaction.

- Le système doit être plus souple pour répondre aux besoins des parties prenantes
- Un système en ligne serait bénéfique pour le processus
- Les rôles devraient être plus clairs pour les membres de l'équipe
- L'agrément exige beaucoup de ressources
- Il devrait y avoir des visites hybrides virtuelles et en personne
- Il devrait y avoir une meilleure formation pour les membres de l'équipe de visiteurs
- Les exigences et le processus de soumission des documents doivent être rationalisés
- Il y a nécessité de clarifier le processus (de la part du secrétariat du BCAPG)